

APPEL À INNOVATEURS : 5 ÉTUDIANTS DE LA MANU SÉLECTIONNÉS POUR LA PHASE D'INVESTIGATION !

En décembre dernier, Le Havre Seine Métropole lançait une nouvelle édition de son programme d'intrapreneuriat en partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Beta.gouv.fr et la French Tech havraise au sein de la Cité numérique. Le 15 mars dernier, le jury a délibéré pour sélectionner les lauréats de la 2e édition.

Publié le 8 avril 2022

Pitch du projet face au jury

Quinze équipes ont répondu à l'appel à innovateur territorial. Parmi celles-ci, 7 ont été sélectionnées pour venir présenter leur projet devant un jury présidé par Jean-Baptiste Gastinne, 1er Vice-Président de la Communauté urbaine, Florent Saint-Martin, Vice-Président de la Communauté urbaine en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Enseignement Supérieur et de Patricia Waldron Werner, Présidente du Conseil de développement de Le Havre Seine Métropole.

Lancement de la Phase de pré-incubation

Le jury a sélectionné 4 projets pour être accompagnés en « pré-incubation » (phase d'investigation) durant 3 mois au sein de la Cité numérique par les coachs de l'Incubateur des territoires de l'ANCT et beta.gouv.fr.

Le projet visant à favoriser les rencontres entre étudiants et à améliorer la visibilité de l'offre culturelle et touristique sur Le Havre, porté par plusieurs étudiants de La Manu – Ecole Supérieure des Métiers du Numérique – a été retenu !

C'est désormais une phase de « pré-incubation » qui démarre pour les 4 projets sélectionnés par le jury, où les participants doivent préciser leur projet et le problème auquel ils tentent de répondre. Cette étape d'investigation de plusieurs mois doit permettre de passer de l'idée au développement, en réalisant notamment un prototype de leur solution.

À suivre...